

**Nombre de membres en
exercice:** 11**Séance du 03 février 2022**

L'an deux mille vingt-deux et le trois février l'assemblée régulièrement convoquée le 03 février 2022, s'est réunie sous la présidence de

Présents : 10

Sont présents: Jean-Luc HENRY, Monique BONAFINI, André BRUNEL, Amandine MORLOT, Jérôme PRIN, Sandrine MULLER, Tamara LUCAS, Patrick HURNI, Béatrice MERCIER, Tom GENIN

Votants: 10**Représentés:**

Excuses: Romain HENRY

Absents:

Secrétaire de séance: Monique BONAFINI

Objet: Achat terrain communal par un administré - 2022 DE 001 A

Monsieur le Maire rappelle que lors de son conseil du 07 octobre 2021, il a été évoqué la demande d'un administré d'acheter un terrain communal qui jouxte sa parcelle.

Après visite sur le terrain et délibération, le Conseil Municipal décide de ne pas vendre ce terrain, puisqu'il constitue une partie intégrante du chemin d'accès aux différentes habitations et qui permet dans un même temps d'évacuer les eaux pluviales vers le Fleuve Meuse.

Objet: Avancement de Grade 2022 - 2022 DE 002

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la possibilité pour l'adjoint technique de changer de grade (proposition du cdg55), et de passer au grade d'adjoint technique principal de 2ème classe.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de procéder à l'avancement de grade de l'adjoint technique et charge Monsieur le Maire

- à saisir le Comité Technique et la Commission Administrative Paritaire pour mettre en place cette évolution.

- à entreprendre et à signer toutes les démarches nécessaires à ce dossier

Objet: Mise en place du RIFSEEP - 2022 DE 003

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la possibilité de mettre en place le RIFSEEP (Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujetions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) qui est une prime qui vise à valoriser l'exercice des fonctions, des sujetions qui tient compte de l'expérience professionnelle accumulée par l'agent et un Complément Indemnitare Annuel (CIA) qui est un complément indemnitare en fonction de l'engagement professionnel et qui est une part facultative.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident d'entreprendre les démarches pour mettre en place le RIFSEEP et charge Monsieur le Maire à la mise en place de ce régime indemnitare dès que possible.

Objet: Mise en place d'une machine à pizzas fraîches - 2022 DE 004

Monsieur le Maire fait part d'une demande qui a été faite par l'entreprise Le Comptoir Del Forno qui souhaiterait installer une machine à pizzas fraîches sur le terrain communal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 4 voix pour, 5 voix contre et 1 abstention, ne souhaite pas voir ce genre d'installation sur le territoire de la commune afin de ne pas faire de concurrence au boulanger de Pagny la Blanche Cote.

Questions diverses :**Objet: Défibrillateur pour le Hameau de Traveron**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le défibrillateur pour le hameau de Traveron a été livré par la Codecom de Commercy. Le devis de l'installation électrique a été remis à jour par l'entreprise Martini. Le défibrillateur sera installé prochainement.

Objet : Arbres coincés sous le pont

Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil Municipal que suite aux dernières inondations, des troncs d'arbres sont restés coincés sous le pont à Traveron, par conséquent, un contact a été pris avec l'entreprise HUBERT d'Amanty pour les retirer.

Objet : Plaques de Rue

Suite à la décision du Conseil Municipal en date du 07 octobre 2021 de renommer certaines rues du village, Monsieur le Maire a contacté l'entreprise Le Marqueur Vidusien qui s'occupera de la fourniture et de la pose des plaques de rue.

Objet : Stérilisation des chats

La campagne de stérilisation a été relancée avec l'Association 30 Millions d'Amis, la mairie est en attente de la convention pour sa signature.

Objet : Travaux à prévoir

Les membres du Conseil Municipal vont réfléchir aux différents travaux à prévoir pour l'année 2022, et prendront une décision lors du prochain conseil. Plusieurs pistes seront exploitées :

- Réfection de la route de Goussaincourt / Chemin de Saulxure / Allée des tilleuls
- Rénovation de la chapelle du cimetière / création d'un ossuaire
- Mise en place d'un banc sur la Route de Brixeyen bout de village
- Panneau d'affichage pour les associations
- Projet pour faire ralentir les automobilistes Route de Traveron, il sera nécessaire de prendre contact avec M PERRIN du Département.
- Réparation de la toiture et chéneaux de la halle
- Rénovation de la mairie : attente de la nouvelle étude
- Création d'un massif Rue du Moulin
- Création d'un site internet : Monsieur Brunel se propose de pendre en charge la création de ce site pendant 2 ans

La séance a été levée 22h45.